



VEILLE SANITAIRE SUR LA CHINE

SOMMAIRE

Cliquez sur le titre qui vous intéresse pour lire la brève :

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

[Le plus grand abattoir du monde a été créé en Chine par les deux géants chinois et australien de la transformation de viande](#) – 10 000 moutons et 1000 bœufs y sont abattus quotidiennement

[Surconsommation d'antibiotiques dans la filière d'élevage en Chine](#) – Jusqu'à 500g d'antibiotiques par tonne de fourrage

[L'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation relative aux poudres de lait en Chine risque d'engendrer la disparition de 80% des marques étrangères](#) – La vente directe par cross border trading reste une échappatoire provisoire

ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

[La Chine prévoit de lever l'interdiction partielle des importations de bananes en provenance des Philippines](#) – L'interdiction portait sur certaines entreprises uniquement

[Monster Energy se déploie sur le marché chinois pour concurrencer Red Bull](#) – Les deux géants des boissons énergisantes rencontrent des problèmes avec leurs marques déposées en Chine

[Le groupe d'électronique grand public Midea investit dans un vignoble dans la province du Ningxia](#) – La montagne Helan compte de plus en plus de producteurs viticoles

[1 milliard d'AUD d'évasion fiscale en Australie due aux achats chinois par « daigou »](#) – L'Australie s'inquiète face à ce phénomène grandissant

[Les pruneaux naturels du Chili sont entrés pour la première fois sur le marché chinois](#) – Les producteurs et exportateurs chiliens profitent des accords de libre-échange avec la Chine pour entrer sur le marché sans droit de douane

[Les exportations chiliennes de kiwis se développent davantage en Asie que dans les pays occidentaux](#) – La Chine est le deuxième consommateur mondial de kiwis du Chili

[Yantai Weilong Grape Wines dans le top 5 des producteurs chinois de vin rachète des domaines australiens afin de réaliser ses ambitions de production de vin biologique](#) – Un jeu de capitaux ou une stratégie pour ses produits bio ?

[La société de fruits Joy Wing Mau, filiale du groupe informatique Lenovo, entre au capital du groupe Turners & Grower](#) – L'entreprise souhaite se développer sur le marché chinois des fruits importés

[Un accord tripartite désigne JD vendeur exclusif en ligne du vin rouge Médoc Légende de Lafite](#) – JD renforce ainsi son positionnement dans la vente en ligne de vin

ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

[La 14ème édition de la China International Meat Industry Week s'est tenue à Pékin du 25 au 29 septembre 2016](#) – INAPORC y participait

[La Chine gagne pour la première fois le Championnat du Monde de dégustation de vin à l'aveugle de la RVF](#) – La très jeune équipe symbolise à elle seule l'intérêt croissant de la Chine pour le vin

GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

SÉCURITÉ SANITAIRE DES ALIMENTS

Le plus grand abattoir du monde a été créé en Chine par les deux géants chinois et australien de la transformation de viande – 10 000 moutons et 1000 bœufs y sont abattus quotidiennement

Selon la presse australienne, la plus grande entreprise de transformation de viande d'Australie occidentale V&V Walsh a construit en Chine le plus grand abattoir du monde, avec le groupe chinois Grand Farm qui est par ailleurs le plus grand transformateur de bœuf et de mouton en Chine. Cet abattoir vient d'être achevé et mis en service dans la ville de Xilinhote en Mongolie intérieure. L'abattage quotidien moyen y est de 10 000 moutons et 1000 bœufs. V&V Walsh détient une participation de 10% du capital de la nouvelle structure.

En 2015, le groupe Grand Farm a importé 200 000 tonnes de mouton d'Australie et de Nouvelle-Zélande. Il est ainsi devenu le plus grand importateur chinois de viande rouge pour ces deux pays. Ayant obtenu la licence d'exportation auprès du gouvernement chinois la même année, V&V Walsh, qui coopère avec Grand Farm depuis de nombreuses années, a désormais le droit d'exporter vers le marché chinois de la viande bovine, de mouton ou d'agneau réfrigérée ou congelée. Selon les autorités locales d'Australie occidentale, Grand Farm prévoit d'investir 200 millions AUD en Australie occidentale afin d'améliorer les capacités de production et de transformation de V&V Walsh.

Thématique : Abattoir – Capitaux mixtes – Sino-australien.

Date : le 28 septembre 2016

Source : <http://www.mofcom.gov.cn/article/i/jyj/201609/20160901402652.shtml>

Surconsommation d'antibiotiques dans la filière d'élevage en Chine – Jusqu'à 500g d'antibiotiques par tonne de fourrage

Selon une récente étude conduite dans la filière d'élevage en Chine, de nombreuses fermes d'élevage donnent régulièrement des antibiotiques à leurs bêtes afin de diminuer les risques d'infection et de contamination. Le groupe de recherche de M. YING Guoguang, chercheur à l'Institut de géochimie de Canton, sous la houlette de l'Académie chinoise des sciences, a publié l'an dernier la liste des antibiotiques utilisés en Chine. Selon ce rapport, la Chine a utilisé en 2013 pour 162 000 tonnes d'antibiotiques, dont 52% pour la filière animale, et 48% pour les humains. Parmi les 36 antibiotiques les plus courants, 84,3% sont utilisés dans la filière animale.

Cette utilisation massive d'antibiotiques dans les élevages en Chine a des conséquences particulièrement néfastes sur la santé des consommateurs, dans la mesure où elle contribue à la prolifération de bactéries résistantes aux traitements chez les animaux. Par ailleurs, les résidus d'antibiotiques sont très difficilement biodégradables et ont ainsi un impact important sur l'écosystème.

Thématique : Antibiotiques – Elevage

Date : le 29 septembre 2016

Source : http://www.ce.cn/cysc/sp/info/201609/29/t20160929_16395618.shtml

L'entrée en vigueur de la nouvelle réglementation relative aux poudres de lait en Chine risque d'engendrer la disparition de 80% des marques étrangères– La vente directe par cross border trading reste une échappatoire provisoire

La nouvelle réglementation sur l'enregistrement des formules de poudre de lait infantiles est entrée en application le 1er octobre 2016. Selon cette nouvelle réglementation, les producteurs de poudres de lait sont désormais obligés de fournir une dizaine de documents pour l'enregistrement de leurs formules, tels que le rapport de recherche, le certificat de la capacité de recherche etc. Ce règlement très strict va limiter le développement des producteurs de poudres de lait. Depuis l'annonce de cette réglementation, le marché avait réagi et de nombreuses petites marques domestiques avaient dû arrêter leur production ou changer de domaine d'activités au cours de cette année de transition.

Pour les marques étrangères, cette nouvelle réglementation couplée à celle sur la vente en ligne transfrontalière (cross border trading) risque de provoquer la disparition de 70 à 80% d'entre elles. Les entreprises étrangères doivent en effet fournir 3 documents supplémentaires, comme celui de l'enregistrement de la production de poudre de lait en dehors des frontières chinoises. Pour le moment, 73 entreprises étrangères en provenance de 18 pays se sont déjà enregistrées auprès du gouvernement chinois. De plus, d'après ledit règlement, chaque entreprise peut enregistrer au maximum 9 formules. Par conséquent, à l'issue de la période de transition il ne devrait rester au plus que 219 marques étrangères (contre plus de 1000 actuellement rentrées via le e-commerce) et 657 formules.

Au cours du premier trimestre 2016, les volumes de poudre de lait importés s'élevaient à 94 500 tonnes, en croissance de 26,1% par rapport à la même période en 2015, pour une valeur de 1,3 milliard d'USD. Le marché des poudres de lait importées par le biais du e-commerce transfrontalier a atteint 10 milliards de yuans en 2015.

Selon M. SONG Liang, spécialiste de l'industrie laitière, la réglementation ne prévoit pour le moment pas l'encadrement de la vente directe aux consommateurs par cross border trading, mais le législateur chinois devrait se

saisir de ce vide juridique et prendre des mesures assez rapidement.
Thématique : Règlements - Poudre de lait- Marques étrangères
Date : le 27 septembre 2016
Source : http://epaper.bjnews.com.cn/html/2016-09/27/content_653678.htm

ÉVOLUTIONS DU COMMERCE EXTÉRIEUR

La Chine prévoit de lever l'interdiction partielle des importations de bananes en provenance des Philippines – *L'interdiction portait sur certaines entreprises uniquement*

Le ministre de l'agriculture des Philippines a annoncé le 9 octobre 2016 que la Chine planifie actuellement la levée de l'interdiction partielle d'exportation de bananes en provenance des Philippines vers la Chine. En mars 2016, l'AQSIQ de Shenzhen avait saisi et détruit un lot de bananes non conformes des Philippines, et annoncé dans la foulée l'interdiction de l'importation de bananes à l'encontre d'une série d'entreprises localisées aux Philippines. Entre mars et juillet 2016, deux nouveaux lots de bananes des Philippines non conformes et contenant des cochenilles *dysmicoccus neobrevipes* ont été saisis aux douanes de Shanghai et Qingdao. Plus récemment en septembre 2016, la Chine a envoyé des experts aux Philippines afin de visiter les installations d'exportateurs locaux. A la suite de cette visite, la décision de lever l'interdiction d'exportation vers la Chine émise à l'encontre de certaines entreprises a été annoncée. Les Philippines produisent 95% des bananes consommées en Asie et en ont exporté vers la Chine en 2015 pour plus de 448 000 tonnes.

Thématique : Bananes – Levée des sanctions

Date : le 8 octobre 2016

Source : <http://www.chinafruitportal.com/2016/10/08/%e8%8f%b2%e5%86%9c%e4%b8%9a%e9%83%a8%e9%95%bf%ef%bc%9a%e4%b8%ad%e5%9b%bd%e6%8b%9f%e5%8f%96%e6%b6%88%e5%af%b9%e9%83%a8%e5%88%86%e8%8f%b2%e5%be%8b%e5%ae%be%e5%85%ac%e5%8f%b8%e5%af%b9%e5%8d%8e%e5%87%ba/>

Monster Energy se déploie sur le marché chinois pour concurrencer Red Bull – *Les deux géants des boissons énergisantes rencontrent des problèmes avec leurs marques déposées en Chine*

Après l'entrée dans son capital en 2014 de Coca Cola Company à hauteur de 16,7%, Monster Energy a profité du réseau de distribution de son nouvel actionnaire pour entrer sur le marché chinois en 2015. La marque américaine de boissons énergisantes a toutefois dû changer le nom de sa marque en chinois, déjà déposé par l'entreprise Man Si Te à Shanghai (曼斯特饮料有限公司) qui produit des boissons énergisantes sous le nom initialement utilisé par Monster Energy en chinois (怪兽). Devant ce contretemps, Monster Energy a donc repoussé son déploiement effectif en Chine à 2016. Néanmoins, selon M. ZHU, chercheur à l'institut d'études de marque, il s'agit d'une stratégie tout à fait pertinente dans la mesure où cela coïncide avec l'arrivée à expiration en 2017 de l'accord entre Red Bull et l'entreprise thaïlandaise Reignwood pour l'utilisation du nom de marque déposée de Red Bull en Chine. Selon M. ZHU toujours, Monster Energy dispose du potentiel pour concurrencer Red Bull dans les villes primaires de Chine, en s'adressant à un public plus jeune, avec un réservoir de consommateurs important, et en étant plus compétitif en matière de prix.

Le marché des boissons énergisantes en Chine représente un volume annuel global de 5,1 milliards d'euros et devrait atteindre 13,6 milliards d'euros d'ici à 2019.

Thématique : Monster Energy – Red Bull – Boissons énergisantes

Date : le 29 septembre 2016

Source : http://www.ce.cn/cysc/sp/info/201609/28/t20160928_16341384.shtml

Le groupe d'électronique grand public Midea investit dans un vignoble dans la province du Ningxia – *La montagne Helan compte de plus en plus de producteurs viticoles*

La société Junlan Development, appartenant au groupe Midea, a investi 200 millions CNY dans le Château Mihope (美贺酒庄), sur la montagne Helan dans la province du Ningxia. Le Château Mihope a au cours des 5 dernières années importé et planté 250 000 pieds de vigne en provenance de France, principalement du cabernet sauvignon et du syrah. Le château s'est également équipé d'un système d'irrigation israélien et a recruté un œnologue français. Le domaine couvre désormais plus de 100 hectares et dispose d'une capacité de production annuelle de 500 tonnes de vins. Le Château Mihope propose également des visites de vignobles.

Selon le bureau de développement de la filière viticole de la province du Ningxia, la montagne Helan est considérée comme l'une des meilleures régions au monde pour la viticulture. Les sociétés étrangères Hennessy et Pernod Ricard, ainsi que les grands groupes chinois comme Cofco, Changyu et Great Wall possèdent des domaines dans

cette région, qui compte actuellement 85 vignobles et plus de 99 en cours de construction. La production annuelle de vin s'élève à 100 millions de bouteilles, pour un montant estimé à 16,6 milliards CNY.

Thématique : Vin – Ningxia

Date : le 29 septembre 2016

Source : http://sz.nxnews.net/nxrb/html/2016-09/28/content_753593.htm

1 milliard d'AUD d'évasion fiscale en Australie due aux achats chinois par « daigou » – L'Australie s'inquiète face à ce phénomène grandissant

Selon une récente étude, 40 000 Chinois travaillent comme « daigou » (代购)* en Australie, et font principalement des achats de poudres de lait infantiles, de vitamines et de cosmétiques, pour des revenus annuels estimés entre 40 000 AUD et 100 000 AUD. M. Benjamin SUN du cabinet d'études ThinkChina précise que la majorité de ces revenus ne sont pas déclarés aux autorités fiscales. Les consommateurs chinois paient en yuan les acheteurs « daigou » qui eux-mêmes achètent les marchandises en AUD avant de les envoyer vers la Chine. Le ministre des finances australien, M. Scott Morrison a récemment mis le doigt sur cette question d'évasion fiscale, qui n'existait quasiment pas il y a encore trois ans.

Le phénomène de « daigou » a commencé en Europe, pour satisfaire la demande de la classe moyenne chinoise pour des produits de luxe. La demande pour les produits australiens se concentre pour le moment sur les produits laitiers, les compléments alimentaires et les produits alimentaires en général. M. Paul DRUM, directeur du Syndicat australien des comptables, estime que le manque à gagner fiscal causé par le phénomène des « daigou » s'élève à 1 milliard AUD par an.

Les achats par « daigou » s'opèrent généralement via l'application mobile WeChat. Les commissions peuvent s'élever à 50% du prix d'achat.

Thématique : Daigou – Evasion fiscale - Australie

Date : le 28 septembre 2016

Source : <http://www.au123.com/news/australia/story/20160928/373147.html>

* Daigou : achat réalisé à l'étranger par une personne tierce, pour le compte d'une autre personne dans un autre pays, moyennant commission.

Les pruneaux naturels du Chili sont entrés pour la première fois sur le marché chinois - Les producteurs et exportateurs chiliens profitent des accords de libre-échange avec la Chine pour entrer sur le marché sans droit de douane

Après des années de négociation, les pruneaux chiliens séchés non-transformés ont été autorisés en juillet 2016 à être exportés vers la Chine. Dans les deux mois suivant l'autorisation, les commerçants chiliens ont exporté 20 000 kg de pruneaux en Chine (en provenance d'O'Higgins), représentant une belle opportunité pour les PME chiliennes productrices de prunes. Les marchandises sont arrivées en Chine par le port de Shanghai le 21 septembre 2016 grâce aux efforts conjoints de l'association Ciruelas Chile A.G et de l'entreprise exportatrice Las Cumbres. Les exportateurs bénéficient d'une exemption de droits de douane en raison de l'accord de libre-échange sino-chilien qui fête son 10ème anniversaire cette année. Les associations Corfo et Prochile, ainsi le programme Ciruelas Deshidratadas de l'association NODE ont beaucoup collaboré pour obtenir l'autorisation de la part du gouvernement chinois. Les prunes du Chili, principalement originaires des régions Metropolitan et d'O'Higgins sont de très bonne qualité. La superficie de culture des pruniers au Chili est de 12 000 hectares. La valeur des exportations des pruneaux et des prunes atteint respectivement 200 millions et 133 millions USD par an.

Thématique : Pruneaux chiliens – Autorisation d'importation

Date : le 28 septembre 2016

Source : http://www.chinafruitportal.com/2016/09/28/%E6%99%BA%E5%88%A9%E8%87%AA%E7%84%B6%E7%8A%B6%E6%80%81%E8%A5%BF%E6%A2%85%E5%B9%B2%E9%A6%96%E6%AC%A1%E5%87%BA%E5%8F%A3%E4%B8%AD%E5%9B%BD%E5%B8%82%E5%9C%BA?pk_campaign=524aa7f93a&pk_source=mailchimp&pk_medium=email&pk_content=52264&pk_cid=1fe07b0af5&utm_campaign=524aa7f93a&utm_source=mailchimp&utm_medium=email&utm_content=52264&utm_term=1fe07b0af5

Les exportations chiliennes de kiwis se développent davantage en Asie que dans les pays occidentaux – Les exportations chiliennes de kiwis se structurent différemment

Le marché des kiwis chiliens à l'export connaît un nouveau développement : la demande des marchés européens est en baisse tandis que celle des pays émergents progresse. Selon les statistiques de l'Office des études des politiques agricoles du Chili (ODEPA), les exportations de kiwis au cours des 8 premiers mois de 2016 ont atteint 162 700 tonnes, en hausse de 5% par rapport à la même période en 2015.

Cette augmentation quantitative s'accompagne d'un changement significatif des pays destinataires de ces

exportations. La demande des pays asiatiques est en forte croissance, notamment la Chine avec une croissance des exportations de 111% jusqu'en août dernier. Avec 23 581 tonnes de kiwis importés, la Chine est le deuxième consommateur mondial de kiwis du Chili. Le marché d'Amérique latine a enregistré le même développement (Brésil, Mexique, Argentine). Au contraire, les marchés occidentaux tels que l'Italie, les Pays-Bas, l'Espagne, le Royaume-Uni et les États-Unis ont réduit leurs importations de kiwis chiliens.

Thématique : kiwis - Chili - marché émergent

Date : le 29 septembre 2016

Source : http://www.chinafruitportal.com/2016/09/29/%E6%99%BA%E5%88%A9%E7%8C%95%E7%8C%B4%E6%A1%83%E5%87%BA%E5%8F%A3%E8%A5%BF%E6%96%B9%E4%B8%8D%E4%BA%AE%E4%B8%9C%E6%96%B9%E4%BA%AE%EF%BC%8C%E4%BB%A5%E4%B8%AD%E5%9B%BD%E4%B8%BA%E4%BB%A3/?pk_campaign=524aa7f93a&pk_source=mailchimp&pk_medium=email&pk_content=52171&pk_cid=1fe07b0af5&utm_campaign=524aa7f93a&utm_source=mailchimp&utm_medium=email&utm_content=52171&utm_term=1fe07b0af5

Yantai Weilong Grape Wines, dans le top 5 des producteurs chinois de vin rachète des domaines australiens afin de réaliser ses ambitions de production de vin biologique - Un jeu de capitaux ou une stratégie pour ses produits bio ?

Le 21 septembre, le groupe Weilong (entré en bourse il y a moins de six mois) a annoncé son intention de racheter 11 domaines viticoles dans le bassin de Murray Darling dans la région de Victoria en Australie pour 13,41 millions AUD.

Fin juin 2016, le capital de Weilong était de 154 millions CNY. Mais le 13 septembre, le groupe a annoncé son intention d'émettre des actions à hauteur de 600 millions CNY pour investir en Australie dans un projet de transformation de 60 000 tonnes de raisins de haute qualité. L'achat de domaines australiens peut permettre à Weilong d'abaisser ses coûts et d'acquérir des techniques avancées. De plus, Weilong pourrait lancer sa propre marque de vin importé. Il est également possible que Weilong devienne fournisseur de raisins de cuve.

Par ailleurs, Weilong possède un domaine de fabrication de vin biologique dans la province du Gansu, mais s'est jusqu'à présent heurté à la méfiance des consommateurs (l'entreprise aurait utilisé des engrais chimiques et des pesticides en grande quantité en 2013) ainsi qu'aux difficultés de mise en œuvre des exigences de l'agriculture biologique. Weilong prévoit ainsi de poursuivre sa stratégie de fabrication de vin bio à l'étranger.

Depuis sa cotation en bourse, Weilong a déjà fait deux collectes de fonds, une fois de 600 millions CNY et l'autre de plus de 500 millions CNY. Selon le groupe Weilong, ces sommes seront utilisées prioritairement pour rembourser les dettes. Néanmoins, étant donné le coût de la production élevé en Australie et des bénéfices en diminution, il est probable que l'achat de ces 11 domaines ne soit qu'un jeu de capitaux.

Thématique : Australie – Weilong - Vin bio

Date : le 28 septembre 2016

Source : http://www.ce.cn/cysc/sp/info/201609/28/t20160928_16343158.shtml

La société de fruits Joy Wing Mau, filiale du groupe informatique Lenovo entre au capital du groupe Turners & Grower – L'entreprise souhaite se développer sur le marché chinois des fruits importés

Avec des attentes croissantes en matière de qualité de vie, de nombreux consommateurs chinois rejoignent le groupe des consommateurs haut de gamme, ce qui entraîne notamment une forte augmentation de la demande chinoise en fruits et légumes de qualité. Face à cette forte demande, la société Joy Wing Mau a investi 350 millions CNY pour entrer dans le capital du groupe Turners & Grower, leader des fruits et légumes en Nouvelle Zélande, devenant ainsi le deuxième actionnaire du groupe néo-zélandais.

Turners & Grower dispose actuellement de plusieurs marques de pommes célèbres sur le marché mondial comme Jazz et Envy. Ses sites de production se trouvent en Nouvelle Zélande, Australie et Amérique du sud. Le groupe dispose d'un bureau de représentation à Shanghai depuis 2015 et a également une forte présence sur le marché thaïlandais où ses ventes de pommes s'élèvent à 25 millions de USD. La qualité de ses produits ainsi que sa connaissance du marché asiatique ont facilité cette prise de participation et vont permettre à la société Joy Wing Mao, numéro 1 en Chine dans la production et la distribution de fruits, d'être en position de force sur le marché des fruits importés, un marché en forte croissance.

D'après le journal Beijing Morning News, les villes productrices de pommes sont toutes touchées par des mauvaises ventes cette année, et 40% des pommes seront gaspillées. En revanche, le marché de pommes importées a connu une croissance stable au cours des dernières années.

Thématique : Fusions & Acquisitions internationales – Fruits importés

Date : le 29 septembre 2016

Source : <http://www.jiemian.com/article/878533.html>

Un accord tripartite désigne JD.com vendeur exclusif en ligne du vin rouge Médoc Légende de Lafite – JD renforce ainsi son positionnement dans la vente en ligne de vin

Le 27 septembre, le groupe Lafite Rothschild, son agent exclusif en Chine ASC Fine Wines ainsi que JD Mall ont tenu à Shanghai une conférence de presse pour le remplacement de l'étiquette du vin rouge Médoc de Lafite et pour conférer le droit de vente exclusif en ligne de ce vin à JD, la décision ayant été scellée par un accord tripartite. JD a dorénavant l'exclusivité pour la distribution des vins rouge Médoc Légende de Lafite avec cette nouvelle étiquette. Après signature, même la boutique d'ASC sur Tmall n'a plus le droit de vendre ce vin. Ce choix de Lafite Rothschild réside sur la vente de masse de JD et de son big data. Les systèmes VIP de JD et de Lafite Rothschild vont ainsi fusionner pour lancer des campagnes de vente personnalisées du vin Lafite et améliorer ainsi la fidélité des consommateurs. Pour le moment, le vin français représente 50% des ventes de vin de JD. Les ventes des vins de Lafite sur JD.com ont connu une croissance de 300% en 2015 par rapport à 2014.

JD n'a toutefois l'exclusivité que sur les ventes online et le groupe Lafite Rothschild n'a pas l'intention de se contenter des ventes en ligne, celles effectuées en magasins restant importantes pour le groupe. Lafite commence également à lancer ses vins dans les restaurants chinois. A Shanghai, ses vins sont entrés dans les restaurants figurant sur la liste Michelin dévoilée récemment. La conférence de presse a d'ailleurs eu lieu dans un restaurant shanghaien nouvellement ajouté à la liste Michelin.

Thématique : Droit exclusif— Lafite –Jingdong JD.com

Date : le 28 septembre 2016

Source : <http://www.winesinfo.com/html/2016/9/3-68833.html>

ACTIONS DE COOPÉRATION FRANCO-CHINOISES DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE – EVENEMENTS D'INTERET

La 14ème édition de la China International Meat Industry Week s'est tenue à Pékin du 25 au 29 septembre 2016 – INAPORC y participait

L'évènement a été organisé par la China Meat Association, en partenariat avec des associations de producteurs de viande et des interprofessions de France (INAPORC), Angleterre, Etats-Unis, Danemark, Australie, Irlande, Pays-Bas et Irlande. Plus de 1 000 entreprises en provenance d'une trentaine de pays et régions ont exposé au Beijing International Exhibition Center sur plus de 50 000m², parmi lesquelles les géants chinois de l'industrie Shuanghui, Kinghey, Zhongpin et Grand Farm. Un hall entier était consacré à la viande importée. Au cours de l'exposition, la Chine a signé des accords de coopération pour l'industrie de la viande avec le Brésil et les Pays-Bas.

Thématique : Viande – Exposition – Accords de coopération

Date : le 9 octobre 2016

Source : http://news.xinhuanet.com/food/2016-09/26/c_1119624328.htm

La Chine gagne pour la première fois le Championnat du Monde de dégustation de vin à l'aveugle de la RVF – La très jeune équipe symbolise à elle seule l'intérêt croissant de la Chine pour le vin

La 4ème édition des Championnats du Monde de dégustation à l'aveugle organisée par la Revue du Vin de France s'est tenue en Provence le 8 octobre 2016. C'est l'équipe chinoise qui a remporté le premier prix, et ce pour la première fois dans ce genre de concours. Cet évènement a regroupé des représentants provenant de 21 pays différents. La compétition durait 3 heures au cours desquelles les 3-4 candidats de chaque équipe ont dégusté 12 vins de différents pays afin de deviner le cépage principal, le pays de production, l'appellation, le producteur ainsi que le millésime. L'équipe de Chine dirigée par Mme JIA Jingru et M. Brice Leboucq (RVF Chine) comptait 4 candidats avec un âge moyen de 25 ans. Derrière la Chine, la France et les Etats-Unis occupent respectivement la deuxième et la troisième place de ce concours. Selon les organisateurs, la victoire de la Chine représente un « coup de tonnerre » dans la filière du vin.

Depuis 2012, Mme JIA Jingru a commencé à sélectionner les candidats chinois, en cherchant notamment les étudiants chinois en France. Selon Mme JIA Jingru, les candidats chinois sont d'ailleurs beaucoup plus jeunes que ceux des autres équipes, et après avoir démontré des talents exceptionnels seront sans doute les stars du vin de demain.

Thématique : Vins – Dégustation à l'aveugle

Date : le 9 octobre 2016

Source : <http://www.winesinfo.com/html/2016/10/1-68887.html>

GLOSSAIRE DES ACRONYMES UTILISES

AQSIQ	General Administration of Quality Supervision, Inspection and Quarantine of the People's Republic of China
AUD	Dollar australien
CNY	ChinaYuan, devise chinoise
FOB	Free On Board
INAPORC	Interprofession nationale porcine
JD	JingDong
ODEPA	Oficina de Estudios y Políticas Agrarias
RVF	Revue du Vin de France
USD	Dollar des Etat-Unis

Pour toute question ou suggestion relative à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : pekin@businessfrance.fr

Vous souhaitez être abonné à cette veille, nous vous remercions d'adresser un courriel à : reglementaire-agro@businessfrance.fr

Rédacteurs : Marie Zhang – Conseillère export Agrotech bureau de Shanghai
Li Kaidong – Chargé de développement Agrotech bureau de Shanghai
Antoine Oustrin – Prospecteur Agrotech bureau de Shanghai
Juliette Caron – Prospectrice Agrotech bureau de Pékin
She Ji – Conseillère Export Agrotech bureau de Wuhan
Farah Fliti - Chef de projet informations réglementaires Asie (hors ASEAN) – Océanie – TOM

Contact à FranceAgrimer : Véronique Looten - Chef du Pôle Animation Export – FranceAgriMer

© 2016 – Business France

© 2016 – Business France

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Toutefois, Business France ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.